



HOSTING THE FUTSAL CANADIAN CHAMPIONSHIP
HÔTES DES CHAMPIONNAT CANADIEN DE FUTSAL

2026-2027

REQUEST FOR PROPOSAL
APPEL D'OFFRES

Any questions regarding this document or the bid application process
should be directed to:

Canada Soccer

237 Metcalfe Street • Ottawa, ON K2P 1R2

E: competitions@canadasoccer.com



PARTIE 1 - APERÇU

1. INTRODUCTION: CHAMPIONNAT CANADIEN DE FUTSAL

Le Championnat canadien de futsal de Canada Soccer est une compétition nationale annuelle de clubs qui se tient en avril pour les équipes masculines et féminines de futsal.

Le futsal est un sport d'intérieur passionnant et rapide qui se joue sur un petit terrain en dur avec cinq joueurs par côté. Il utilise un ballon à faible rebond et ses propres lois du jeu, qui diffèrent du football traditionnel en plein air (par exemple, deux mi-temps de 20 minutes et un nombre illimité de remplacements).

Le Championnat canadien de futsal est organisé et exécuté par Canada Soccer en collaboration avec un comité organisateur local (COL) de la communauté hôte. Canada Soccer, en tant que détenteur des droits de la compétition, travaille en étroite collaboration avec le comité local d'organisation pour assurer le succès de l'événement et signera une entente d'accueil avec l'hôte choisi afin de définir clairement les rôles et les responsabilités de chaque partie.

Le **Championnat canadien de futsal masculin** a été organisé pour la première fois en **2015** et le **Championnat canadien de futsal féminin** en **2023**. Chaque année, le Championnat canadien de futsal vise à :

- ✓ Couronner les champions nationaux
- ✓ Proposer des compétitions d'élite
- ✓ Former des officiels de match
- ✓ Promouvoir le futsal
- ✓ Améliorer l'expérience des participants



- ✓ Engagement de la communauté
- ✓ Maximiser l'exposition médiatique
- ✓ Commanditaires locaux
- ✓ Gestion/exploitation des installations et des événements
- ✓ Mise à disposition de ressources humaines

Toutes les collectivités canadiennes ont la possibilité de poser leur candidature pour l'organisation du Championnat canadien de futsal. Canada Soccer exige que les communautés candidates obtiennent l'appui du club de futsal local de la province ou du territoire. La sélection finale du site pour les Championnats canadiens sera gérée par le Comité de sélection des compétitions de Canada Soccer. Les candidats retenus se verront attribuer le Championnat canadien de futsal par le Comité des compétitions de Canada Soccer.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS ET CHAMP D'APPLICATION

Les éditions 2026 et 2027 devraient comprendre 8 à 10 équipes par division (pour un total de 16 à 20 équipes chez les hommes et les femmes) disputant environ 12 à 20 matches par division (25 à 35 matches au total). L'assistance et le personnel prévus comprennent environ 200 à 250 athlètes, 50 à 60 membres du personnel/entraîneurs des équipes, 12 à 15 arbitres et officiels de match, 8 à 10 délégués provinciaux/territoriaux et 15 à 25 bénévoles soutenant les opérations de l'événement. Les deux prochaines éditions sont provisoirement prévues du 9 au 12 avril 2026 et du 8 au 11 avril 2027.

CALENDRIER DU CONCOURS

Canada Soccer déterminera le format de la compétition, le nombre d'équipes participantes et le calendrier des matches pour le Championnat canadien de futsal de chaque année. Ces détails seront définis dans le règlement de la compétition fourni par Canada Soccer et communiqué au COL bien à l'avance. En règle générale, la compétition comprend des matches de groupe à la ronde (si nécessaire) suivis de matches à élimination directe, qui se terminent par des matches pour les médailles de bronze et d'or dans chaque division. La Commission des compétitions de Canada Soccer est chargée d'approuver le format final et tout changement d'une année à l'autre.



3. PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Les communautés intéressées à accueillir le Championnat canadien de futsal en 2026 et 2027 sont invitées à soumettre des propositions dans le cadre de ce processus d'appel d'offres. Canada Soccer peut accorder les droits d'accueil pour une année ou les deux (2026 et 2027) en fonction des soumissions reçues. Le processus d'appel d'offres se déroulera comme suit :

LETTRE D'INTÉRÊT

Les communautés candidates intéressées doivent envoyer une lettre d'expression d'intérêt (EOI) à Canada Soccer avant le 7 avril 2025 à 18h00 (heure de l'Est). La lettre doit faire état de l'intérêt de la communauté candidate pour l'organisation de l'événement et de son intention de soumettre une candidature complète. Cette lettre doit être soumise par voie électronique à competitions@canadasoccer.com.

SOUSSION DE L'OFFRE

Le dossier de candidature complet doit être remis avant le 30 mai 2025 à 18h00 (heure de l'Est). Le dossier de candidature doit détailler l'engagement et la capacité de la communauté à remplir toutes les exigences en matière d'infrastructure, d'exploitation et d'hébergement décrites dans le présent appel d'offres, et souligner l'engagement de la ville hôte auprès de la communauté locale de futsal. Les offres doivent être soumises par voie électronique à competitions@canadasoccer.com avant la date limite indiquée. Les soumissions tardives ou les offres qui ne respectent pas les exigences obligatoires peuvent ne pas être prises en considération.

Une table des matières doit être incluse au début du dossier de candidature. Le logo de Canada Soccer ne doit PAS être utilisé dans la documentation des communautés de soumissionnaires.

ÉVALUATION

Canada Soccer mettra sur pied un comité d'évaluation qui examinera toutes les demandes de soumission. Chaque candidature sera évaluée en fonction d'un ensemble de critères (voir les critères d'évaluation des candidatures ci-dessous) et notée en conséquence. Canada Soccer vérifiera que chaque candidature respecte tous les engagements obligatoires en matière d'hébergement ; toute candidature qui ne respecte pas les normes minimales ou les



éléments obligatoires décrits dans la présente DP peut être rejetée à cette étape.

SÉLECTION ET ATTRIBUTION

Canada Soccer a l'intention d'informer chaque communauté de soumissionnaires de l'état de leur candidature au début du mois de décembre 2025 (après l'évaluation). Les soumissionnaires seront informés si leur candidature a satisfait aux exigences obligatoires et si elle a été présélectionnée ou sélectionnée. Le Comité des compétitions de Canada Soccer examinera les évaluations du Comité d'évaluation et attribuera officiellement les droits d'accueil à la (aux) communauté(s) retenue(s) peu après. Canada Soccer annoncera ensuite publiquement les communautés sélectionnées pour le Championnat canadien de futsal 2026 et/ou 2027. Les soumissionnaires non retenus seront également informés et recevront des commentaires, le cas échéant.

Toutes les questions concernant le processus de candidature ou le présent document d'appel d'offres peuvent être adressées à Canada Soccer à l'adresse competitions@canadasoccer.com. Canada Soccer se réserve le droit de ne pas attribuer l'événement à un soumissionnaire s'il ne satisfait pas aux normes ou s'il décide de rouvrir le processus.



PONDÉRATION

		Weight %
1	Contexte Cette section évaluera le contexte de la communauté candidate, y compris le climat, l'expérience des événements, ainsi que les rôles et l'expérience des membres potentiels du COL.	5
2	Soutien et partenariats Cette section évaluera les systèmes de soutien engagés et potentiels (y compris les partenaires/intervenants, les gouvernements, les organisations, les institutions, le personnel, l'association provinciale/territoriale de soccer, les clubs locaux, etc.	5
3	Installations Cette section évaluera dans quelle mesure les installations proposées satisfont ou dépassent les exigences.	30
4	Compétition Cette section évalue l'historique du comité d'organisation de la compétition et évalue les dispositions relatives aux officiels de match.	5
5	Finance (incluant la génération de revenus) Cette section évalue dans quelle mesure le modèle financier proposé (revenus et dépenses) répond aux exigences de la compétition. Cela comprend l'évaluation des risques financiers, la diffusion sur le Web et le plan de marketing.	15
6	Communication, services d'accueil et autres activités Cette section évaluera le potentiel de spectateurs, l'engagement et la sensibilisation de la communauté, ainsi que les médias et les services d'hébergement.	10
7	Organisation des opérations Cette section évalue l'expérience du comité d'accueil et sa capacité à répondre aux exigences opérationnelles et organisationnelles. Cela comprend les aéroports, les transports, les médias, la sécurité, les langues officielles et les opérations technologiques.	25
8	Héritage Cette section évaluera les héritages que l'événement laissera aux niveaux local, provincial et national, ainsi que ce qui rend votre communauté unique par rapport aux autres communautés.	5
9	Total	100 %



PARTIE 2 - NORMES MINIMALES D'ACCUEIL

2. INTRODUCTION

La présente section décrit les normes et les exigences minimales qu'une communauté hôte doit respecter pour organiser le Championnat canadien de futsal. Tous les soumissionnaires doivent respecter ou dépasser ces normes dans leur proposition. En s'engageant à respecter ces exigences, les hôtes s'assurent que la compétition se déroule à un niveau de qualité élevé et constant dans tout le Canada. Toute proposition de variation ou d'exception aux normes doit être discutée à l'avance avec Canada Soccer ; si elles sont approuvées, ces variations seront officiellement documentées dans l'entente d'accueil.

L'accueil du Championnat canadien de futsal offre de nombreux avantages à une collectivité. C'est l'occasion de mettre en valeur et de développer le futsal localement, d'améliorer les installations (avec le soutien des intervenants municipaux ou provinciaux), d'engager des bénévoles dans un événement de niveau national et de laisser une impression positive durable de la ville ou de la région hôte à tous les participants et visiteurs. Canada Soccer, en partenariat avec le COL, s'engage à travailler en collaboration pour atteindre ces résultats.

EXIGENCES RELATIVES AU LIEU DE LA COMPÉTITION

La ville hôte doit fournir un site de futsal de haute qualité qui répond aux Lois du Jeu de Futsal de la FIFA et aux exigences de Canada Soccer en matière d'événements. Les principales exigences sont les suivantes

SURFACE DE JEU

- ✓ Un terrain de futsal en dur (bois, acrylique ou revêtement de sol synthétique) avec des marquages de futsal clairs. Les sols en béton, en gazon ou les sols de gymnases polyvalents qui ne répondent pas aux spécifications de la FIFA en matière de futsal ne seront pas acceptés.
- ✓ Dimensions du terrain de 38 à 42 m (longueur) x 18 à 25 m (largeur), conformément aux normes de la FIFA.
- ✓ Buts conformes aux spécifications de la FIFA en matière de futsal : 3m (largeur) x 2m (hauteur) avec un cadre et un filet correctement ancré.
- ✓ Espace périphérique suffisant autour du terrain pour les bancs des équipes, les officiels de match, les médias et la sécurité.



PLACES POUR LES SPECTATEURS

- ✓ Capacité d'accueil de 200 spectateurs au minimum, avec une disposition optimale pour les spectateurs.
- ✓ Barrière ou filet de protection derrière chaque but pour protéger les spectateurs.
- ✓ Possibilités d'accès aux sièges pour les personnes handicapées.

VESTIAIRES ET INSTALLATIONS

- ✓ Au moins quatre vestiaires dédiés, chacun équipé de bancs, de douches et de toilettes.
- ✓ Vestiaire des officiels, séparé de celui des équipes, avec accès aux douches et aux toilettes.
- ✓ Zone de stockage sécurisée pour les équipes et les opérations de match.
- ✓ Zone d'échauffement désignée, soit à l'intérieur du site, soit dans une installation adjacente.

TECHNOLOGIE DES SITES ET OPÉRATIONS DE MATCH

- ✓ Tableau d'affichage électronique indiquant le temps, les buts et les fautes.
- ✓ Système de chronométrage du match capable d'arrêter le chronomètre à chaque arrêt de jeu, conformément au règlement du futsal.
- ✓ Éclairage adéquat pour une compétition de haut niveau et une éventuelle retransmission en direct.
- ✓ Connectivité Internet pour les médias, la diffusion en continu et le personnel de Canada Soccer.

HÉBERGEMENT ET TRANSPORT

- ✓ L'hôte doit s'assurer les services d'au moins trois hôtels partenaires pour héberger les équipes, les arbitres et le personnel de l'événement.
- ✓ Les hôtels doivent être situés à moins de 20 minutes de route du site de la compétition et offrir des options de restauration de groupe pour les équipes.
- ✓ Canada Soccer fournira une allocation de voyage aux équipes ; cependant, les hôtes sont encouragés à aider à obtenir des rabais de groupe pour les vols et le transport terrestre.
- ✓ La distance entre l'hôtel et le grand aéroport le plus proche ne doit pas dépasser une heure de route en autocar.



2.1. EXIGENCES RELATIVES AUX TERRAINS ET SURFACES DE FUTSAL

SPÉCIFICATIONS DE LA COMPÉTITION	ÉCHAUFFEMENT (Exigences minimales)	WARM-UP (Exigences minimales)	ENTRAÎNEMENT (Exigences minimales)	REMARQUES
NOMBRE DE TERRAINS DE FUTSAL	2	1	1	
DIMENSIONS DU TERRAIN DE JEU	Min: 38m x 20m Max: 42m x 25m		Min: 38m x 20m Max: 42m x 25m	
ZONE DE SÉCURITÉ (distance entre l'extérieur du terrain et le premier obstacle)	2m (sauf 5 m du côté du banc d'équipe)	2m	2m	
SURFACE FUTSAL	Surfaces en bois ou artificielles	Surfaces en bois ou artificielles	Surfaces en bois ou artificielles	Le béton, l'asphalte ou le gazon artificiel doivent être évités.
MARQUAGE DE LA LIGNE DE FUTSAL	Futsal Spécifique	N/A	N/A	Le marquage Futsal peut être ajouté temporairement par le site. Spécifications fournies sur demande
ÉCLAIRAGE DU BÂTIMENT	800 lux	800 lux	800 lux	
ÉQUIPEMENT SPORTIF	Buts de futsal x2	N/A	Buts de futsal x2	
TABLEAU D'AFFICHAGE/ TABLEAU VIDÉO	Tableau d'affichage avec décompte des fautes	N/A	N/A	
BANC D'ÉQUIPE/ SIÈGES DES ATHLÈTES	2 bancs d'équipe avec 13 places assises	N/A	N/A	
SIÈGES DES SPECTATEURS	Min. 200	N/A	N/A	
SALLES ANCILLAIRES (dans le site)	4 vestiaires d'équipe 2 vestiaires pour les officiels Salle médicale 1 salle d'opérations 1 salle de reunion 1 salle de stockage	N/A	N/A	



2.2. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Une répartition claire des rôles et des responsabilités entre Canada Soccer, le Comité des arbitres de Canada Soccer et le Comité organisateur local est essentielle à la réussite du Championnat canadien de futsal. Une fois qu'une communauté aura été choisie comme hôte, Soccer Canada officialisera ces responsabilités dans une entente d'accueil et fournira des directives opérationnelles détaillées (concepts d'opération) au comité organisateur local. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principales responsabilités de chaque partie prenante :

2.2.1. RESPONSABILITÉS DE CANADA SOCCER

En tant que détenteur des droits du Championnat canadien de futsal, Soccer Canada planifie et exécute ces compétitions amateurs nationales. Canada Soccer évalue les candidatures et attribue le championnat national aux associations hôtes par l'entremise du Comité des compétitions de Canada Soccer.

Chaque année, Canada Soccer prendra des décisions sur les points suivants :

- ✓ Règlements des compétitions
- ✓ Nombre d'équipes
- ✓ Format de la compétition
- ✓ Nomination des commissaires de match, des coordonnateurs généraux, des coordonnateurs généraux adjoints et des superviseurs des officiels

Les fonctions du personnel nommé par Canada Soccer sont énoncées dans le Règlement du Championnat canadien de futsal de Canada Soccer (www.canadasoccer.com/competitions).

Canada Soccer est en outre responsable de ce qui suit :

- ✓ Accords d'hébergement
- ✓ Octroi de subventions d'accueil
- ✓ Coordination nationale/diffusion de l'information
- ✓ Organe directeur
- ✓ Calendrier des compétitions
- ✓ Liaison avec les sponsors nationaux/activation des sponsors nationaux



- ✓ Image de marque du concours et reconnaissance des sponsors
- ✓ Aide à l'engagement des sponsors locaux
- ✓ Programme centralisé de marchandises
- ✓ Promotions (publicité, remise de prix)
- ✓ Participation à la représentation
- ✓ Programme de dépliants prêts à imprimer
- ✓ Contrats de diffusion/streaming
- ✓ Nomination des officiels de match pour la compétition et les matches
- ✓ Mise à jour du site web de la compétition, des résultats, des classements et des anecdotes
- ✓ Ateliers de formation des arbitres

Canada Soccer offre une expérience de haut niveau qui est la même pour tous les hôtes. Canada Soccer aide également le COL à organiser un championnat réussi. Les responsabilités susmentionnées seront assumées en étroite collaboration avec le COL. Des représentants de Canada Soccer seront sur place pendant l'événement pour superviser les secteurs clés et aider le COL au besoin.

2.2.2. RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DES ARBITRES DE CANADA SOCCER

Le Comité des arbitres de Canada Soccer a la responsabilité ultime d'assurer des normes d'arbitrage appropriées pour ces compétitions. Selon l'endroit, il peut prendre des dispositions pour que des arbitres de l'extérieur de la province soient nommés aux côtés d'arbitres locaux (billets d'avion aux frais de Canada Soccer). La Commission des arbitres travaillera directement avec le COL pour s'assurer que les normes d'arbitrage appropriées sont maintenues et pour fournir une éducation et une formation avant la compétition ainsi qu'une évaluation continue pendant la compétition. La désignation des arbitres pour les matches individuels est organisée par le superviseur des officiels de Canada Soccer. Quatre officiels de match seront désignés pour chaque match.

Dans l'ensemble, le comité des arbitres veille à ce que l'arbitrage du championnat réponde aux normes nationales. Il est responsable en dernier ressort de la qualité de l'arbitrage lors de l'événement et sera étroitement impliqué dans la préparation et l'exécution de la compétition du point de vue de l'arbitrage.



2.2.3. RESPONSABILITÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL (COL)

L'hôte est responsable de l'organisation, de l'accueil et de la tenue du Championnat canadien de futsal conformément à l'entente d'accueil. L'hôte doit constituer un COL dans les 30 jours suivant la signature de l'accord. Le COL établira des contrôles financiers, des budgets et des rapports, et sera chargé de garantir les finances de l'événement.

Le COL devra créer des concepts fonctionnels pour l'exécution de ses responsabilités afin de s'assurer que les normes sont respectées pour chaque manifestation. Le COL est la personne qui fait fonctionner l'ensemble. Il s'occupe de tous les détails locaux, y compris (mais sans s'y limiter) :

- ✓ Préparer et gérer le budget du concours
- ✓ Préparer les concepts d'opération des domaines fonctionnels
- ✓ Préparer les mises à jour requises dans l'accord d'accueil.
- ✓ Le président du COL assistera aux réunions de formation sur les compétitions nationales de Canada Soccer, tel que prévu par Canada Soccer.
- ✓ Réserver le(s) terrain(s) de compétition et les lieux d'entraînement.
- ✓ Réserver les salles de réunion pour les besoins de la compétition.
- ✓ Organisation du transport des officiels de match
- ✓ Mise en place d'un physio/premier secours qualifié sur chaque terrain

En résumé, le COL s'occupe de toute l'exécution sur le terrain du tournoi dans la ville hôte. Canada Soccer assiste et guide le COL, mais ce sont les organisateurs locaux qui « font tout fonctionner » en gérant la planification détaillée et la mise en œuvre de tous les aspects énumérés ci-dessus. La capacité du COL à assumer ces responsabilités est un élément crucial de l'évaluation de la candidature.

2.3. SUBVENTION D'ACCUEIL

Canada Soccer accorde une subvention pour l'accueil de l'événement en fonction du nombre d'équipes participantes dans chaque division du Championnat canadien de futsal.



En collaboration avec le COL, Canada Soccer peut également déterminer les frais d'accueil de la municipalité locale.

2.4. DROITS COMMERCIAUX

Canada Soccer est propriétaire de tous les droits commerciaux relatifs au Championnat canadien de futsal. Ces droits comprennent, entre autres, les droits d'enregistrement audiovisuel et radiophonique, les droits de commandite, de marketing et de promotion et les droits incorporels tels que les logos et les emblèmes ainsi que les droits découlant de la loi sur le droit d'auteur, qu'ils existent actuellement ou qu'ils soient créés à l'avenir, sous réserve de toute disposition énoncée dans les règlements spécifiques.

L'objectif est d'offrir à tous les participants à la compétition une expérience sportive de haut niveau, digne du Championnat canadien de futsal et uniforme sur tous les sites.

Plus précisément, les objectifs de Canada Soccer dans ce domaine seront de développer la marque du Championnat canadien de futsal, d'offrir des services aux partenaires nationaux de la compétition, d'élaborer des documents de marketing et de fournir une solution de merchandising avec un minimum de risques pour le COL.

Pour atteindre ces objectifs en collaboration avec le COL, Canada Soccer s'acquittera des tâches suivantes :

- ✓ Obtenir et assurer le parrainage national de chaque manifestation, ce qui inclut la coordination de toutes les activations et promotions des partenaires avec chaque COL.
- ✓ Aider le COL à confirmer que chaque site d'accueil est exempt de toute signalisation conflictuelle et que toute signalisation non conflictuelle ne dépasse pas 3' x 8'.
- ✓ Aider le COL à veiller à ce que le titre et la terminologie officiels soient utilisés sur chaque site local.
- ✓ Collaborer avec le COL pour veiller à ce que le logo de la compétition soit utilisé correctement sur toutes les plateformes de marketing et de communication.
- ✓ Élaborer des bannières de bienvenue qui seront affichées sur les terrains et dans les hôtels.



- ✓ Élaborer le papier à en-tête officiel de la compétition, les affiches promotionnelles et d'autres supports spécifiques à la compétition.
- ✓ Soutenir la création et la mise en œuvre du concept de vente de billets

DIFFUSION/WEBDIFFUSION

Canada Soccer organisera une diffusion en continu sur les terrains principaux et secondaires de toutes les compétitions. De plus, Canada Soccer sera responsable de la production de la diffusion principale, y compris les commentaires, pour les demi-finales et la finale du Championnat canadien de futsal. Dans la mesure du possible et en collaboration avec le COL, Canada Soccer pourra chercher à mettre en place des solutions locales de diffusion en continu pour chaque compétition en dehors du terrain principal.

Le COL est chargé de fournir l'infrastructure nécessaire à la diffusion sur les terrains principaux et secondaires. Il s'agit notamment de :

- ✓ Position de la caméra/plate-forme centrale du terrain avec vue dégagée sur la plate-forme du terrain pour une meilleure diffusion
- ✓ Accès à l'électricité
- ✓ Position couverte pour les commentateurs et les caméramans
- ✓ Accès à une connexion internet stable et câblée

2.5. HÔTELS

Tous les hôtels utilisés doivent être de bonne qualité (minimum 3 étoiles ou équivalent), propres et sécurisés. Idéalement, toutes les équipes sont logées dans le même ou les deux mêmes hôtels, et les officiels dans un hôtel séparé (ou dans une partie séparée de l'hôtel) afin d'éviter tout conflit d'intérêt ou toute distraction. La distance entre l'hôtel principal et le lieu de la compétition doit être raisonnable (de préférence dans un rayon de 15 km, et pas plus de 20 minutes en voiture). La distance entre l'hôtel et le grand aéroport le plus proche ne doit pas dépasser une heure de route en autocar (ceci afin de réduire la fatigue du voyageur et de faciliter l'organisation du transport).

Le COL du Championnat canadien de futsal collaborera avec les hôtels locaux pour fournir (mais non payer) l'hébergement à toutes les



équipes visiteuses, à raison d'un maximum de quatre par chambre pour un maximum de 14 joueurs et quatre membres du personnel de l'équipe, ainsi qu'une chambre individuelle pour le représentant de l'OPTS.

Il est recommandé d'attribuer à chaque équipe cinq chambres doubles et une chambre simple. Les chambres doubles sont considérées comme des chambres avec deux lits doubles (un canapé ne compte pas comme un lit) et la capacité maximale par chambre est de quatre joueurs.

Pour le Championnat canadien de futsal, les équipes choisiront leur hôtel dans la liste des hôtels proposés par le COL.

En outre, les exigences suivantes concernant les hôtels des équipes doivent être prises en considération lors de la passation des contrats avec les hôtels :

- ✓ Seules les équipes du même sexe devraient être logées au même étage (si nécessaire, les équipes masculines et féminines peuvent être logées dans des hôtels séparés) ; il est recommandé que ces hôtels soient aussi proches que possible les uns des autres et que le coût de la chambre pour ces hôtels soit le même pour les deux équipes.
- ✓ Il convient d'éviter autant que possible les hôtels disposant d'un balcon dans les chambres des invités.
- ✓ Une délégation de l'équipe doit être logée au même étage
- ✓ Le personnel de l'équipe doit se trouver à proximité de son équipe.
- ✓ Les chambres des équipes doivent être regroupées à proximité les unes des autres
- ✓ L'accès à Internet doit être négocié, si possible, dans le prix de base de l'hébergement.
- ✓ Les chambres dont les portes donnent directement sur l'extérieur doivent être évitées.
- ✓ L'accès aux chaînes à la carte doit être limité.
- ✓ Les mini-bars doivent être vidés
- ✓ Les chambres doivent être non-fumeurs.
- ✓ Buanderie dans l'hôtel (s'il n'y a pas de buanderie dans l'hôtel, une liste des laveries automatiques de la région doit être fournie).
- ✓ Au moins deux chambres par équipe doivent être réservées pour les départs tardifs ; vérifiez si d'autres événements sont



prévus à l'hôtel (tels que des mariages, etc.) pendant le tournoi, qui pourraient perturber les équipes.

- ✓ Sécurité de l'hôtel - vérifier le type de sécurité mis en place par l'hôtel.
- ✓ Dans la mesure du possible, les invités extérieurs ne doivent pas être mélangés aux équipes ou se trouver au même étage qu'elles.
- ✓ Confirmer la possibilité de placer des affiches de compétition et d'afficher les résultats des matchs et les classements dans l'hôtel qui héberge les équipes.
- ✓ Identifier un hôtel séparé pour les parents, si possible
- ✓ Dans un hôtel où des restaurants sont disponibles, il n'est pas nécessaire de prendre des dispositions pour la nourriture, mais l'hôtel peut souhaiter proposer des options aux équipes

2.6. CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

Le COL, en collaboration avec Canada Soccer, sera responsable de l'organisation de toutes les cérémonies officielles, y compris la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de remise des prix (soit une remise des prix combinée pour les deux divisions, soit des remises séparées après chaque match de la finale).

Lors du Championnat canadien de futsal, une cérémonie d'ouverture complète peut mettre en vedette les équipes participantes (joueurs et personnel) ainsi que les représentants des OPTS. Le COL est tenu de fournir le concept de sa cérémonie d'ouverture au moins trois mois avant la compétition.

Les trois premières équipes de chaque division doivent assister à la cérémonie de remise des prix (or, argent, bronze), ainsi que leurs représentants du OPTS et les officiels des matchs de la finale.

- ✓ Système de sonorisation
- ✓ Annonceur bilingue
- ✓ Drapeau national
- ✓ Hôtes des prix (porteurs de médailles)
- ✓ Mise en place de la logistique conformément au concept approuvé du COL (y compris la signalisation de l'équipe, etc.)
- ✓ Invitations et accueil des invités
- ✓ Invitations des partenaires sponsors de Canada Soccer (détails à fournir par Canada Soccer)
- ✓ Invitations des médias



2.7. EXIGENCES TECHNIQUES

HORAIRE DE MATCHS DE COMPÉTITION

Canada Soccer est responsable de l'horaire des matchs de la compétition. En collaboration avec le COL, Canada Soccer fixera les heures de coup d'envoi et la répartition des terrains.

NORMES DES INSTALLATIONS DE JEU

Les sites proposés pour les Championnats canadiens de futsal doivent répondre aux normes les plus élevées. En plus de la surface de jeu et des vestiaires, les installations des terrains de compétition doivent offrir des possibilités de marquage, des places assises pour les spectateurs, un service de sécurité, un soutien médical et médiatique, ainsi qu'un stationnement. Les terrains d'entraînement doivent être en bon état, être marqués d'une taille similaire à celle du terrain de compétition principal et offrir un minimum de vestiaires et de toilettes propres.

Quand de la publicité permanente est apposée sur un site de compétition proposé, un schéma accompagné de photographies doit être fourni à Canada Soccer au moment de la candidature à l'organisation de la compétition. Il se peut que certaines publicités doivent être retirées ou recouvertes (commanditaires concurrents, inappropriées pour l'âge, etc.). Les COL détermineront s'il existe des exclusivités sur le site qui pourraient devoir être prises en considération dans l'évaluation de la candidature.

Pour organiser le Championnat canadien de futsal, il faut au moins deux terrains de compétition et au moins un terrain d'entraînement.

TERRAINS DE COMPÉTITION

- ✓ Les terrains de compétition doivent être adaptés au futsal de haut niveau.
- ✓ Des surfaces de futsal en bois ou des surfaces artificielles spécifiques au sport (par exemple, des dalles synthétiques approuvées par futsal) sont requises.
- ✓ Le béton ou le béton avec une simple peinture de sol, les dalles de gymnase génériques ou les surfaces en gazon artificiel ne sont pas acceptables car ils présentent des risques pour la sécurité et ne répondent pas aux normes de jeu.



- ✓ Chaque terrain doit respecter les dimensions officielles du futsal : longueur 38-42m et largeur 20-25m.
- ✓ L'idéal est de disposer d'un terrain aux dimensions de la FIFA (40 m x 20 m).
- ✓ Le terrain doit être entouré d'un espace de sécurité d'au moins 2 mètres, libre de tout obstacle (comme des murs ou des panneaux publicitaires).
- ✓ Du côté du banc de l'équipe, il est recommandé de prévoir un espace plus grand d'environ 5 m pour permettre au banc de l'équipe et au processus de remplacement de se dérouler en toute sécurité.
- ✓ Buts de futsal réglementaires (2m de haut x 3m de large)
- ✓ Les buts doivent être correctement fixés ; si des buts portables sont utilisés, ils doivent être fermement ancrés ou recouverts de sacs de sable (les roues doivent être enlevées).
- ✓ Des ballons de futsal spécifiques (taille approuvée par la FIFA et spécifications de faible rebond) seront fournis par Canada Soccer ou le COL, selon ce qui est déterminé, mais le COL doit s'assurer que des ballons d'entraînement supplémentaires sont disponibles.
- ✓ Des panneaux ou des tableaux électroniques de remplacement doivent être mis à la disposition du quatrième officiel pour indiquer le remplacement des joueurs et le nombre de minutes de temps alloué à la fin de chaque mi-temps.
- ✓ Chaque terrain doit comporter des zones techniques pour chaque équipe, marquées conformément aux Lois du Jeu, ainsi qu'une zone réservée au quatrième officiel, équipée d'une table et de trois chaises.
- ✓ Les bancs des équipes doivent pouvoir accueillir un minimum de quatorze joueurs.
- ✓ Des projecteurs d'une puissance minimale de 800 lux peuvent être utilisés. En cas d'utilisation, un certificat d'éclairage doit être fourni pour confirmer une distribution uniforme de la lumière sur la surface de jeu.
- ✓ Les spectateurs doivent être tenus à distance du court pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels de match. Des barrières physiques appropriées doivent être utilisées, si nécessaire à une distance minimale d'un mètre de la ligne de touche (et les équipes doivent être séparées des spectateurs).
- ✓ Il est interdit de fumer dans les zones accréditées pour la compétition, ce qui inclut, sans s'y limiter, la zone technique, les vestiaires et les abords du terrain de jeu.



- ✓ Des tribunes ou des gradins sont nécessaires pour au moins 100 personnes (plus la salle de presse) sur au moins un terrain de compétition.

VESTIAIRES

- ✓ Quatre vestiaires d'équipe sont nécessaires pour chaque terrain de compétition où des matches consécutifs sont programmés avec un intervalle d'environ 60 minutes entre les matches.
 - Si un nombre suffisant de courts est disponible, un minimum de deux vestiaires d'équipe doit être prévu.
- ✓ Deux vestiaires d'arbitres doivent être disponibles pour les officiels de match (il est possible que les arbitres masculins et féminins travaillent ensemble).
- ✓ Chaque vestiaire doit être équipé de douches et de toilettes.

BALLONS DE MATCH

- ✓ Trois ballons de match doivent être fournis pour chaque match
 - Il est suggéré d'utiliser un ballon de match par match accueilli

COORDONNATEUR(TRICE) DE TERRAIN

Un(e) coordonnateur(trice) de terrain doit être affecté(e) chaque match par le COL en collaboration avec le (ou la) coordonnateur(trice) général(e) et le (ou la) coordonnateur(trice) général(e) adjoint(e) de Canada Soccer. Son rôle consiste en :

- ✓ Recueillir les feuilles de match des équipes concurrentes
- ✓ Contrôler le match et veiller à ce que les résultats soient transmis.
- ✓ Veiller à ce que les règles de compétition soient respectées
- ✓ Contrôler la période d'échauffement de l'équipe avant le match
- ✓ Confirmer que les ballons de match sont sur place
- ✓ Vérifier les drapeaux de coin ainsi que les filets de but (s'assurer qu'ils sont en place)
- ✓ Confirmer que les équipes ont accès à l'eau potable
- ✓ Travailler en collaboration avec les arbitres pour assurer l'envoi des matchs dans les délais impartis
- ✓ Veiller à ce que l'aire de compétition soit propre après le



- match en vue du match suivant
- ✓ Superviser la gestion des foules et la sécurité dans la zone de compétition
- ✓ Savoir comment les services médicaux d'urgence peuvent être appelés, où se trouve le DEA portable et qui est responsable de le faire fonctionner
- ✓ Soumettre au (à la) coordonnateur(trice) général(e) une liste de contrôle quotidienne comprenant toute infraction aux règles de la compétition.

PROGRAMME JEUNESSE

- ✓ Le COL doit fournir au moins quatre récupérateurs de ballons en uniforme pour chaque match.
 - Le nombre maximum de récupérateurs de ballons est de huit par match
 - Les récupérateurs de ballons doivent être âgés d'au moins 12 ans.
 - Les récupérateurs de ballons de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un chaperon.
- ✓ Pour les demi-finales et les finales, un minimum de 12 porte-drapeaux doit être recruté.
 - Il peut s'agir d'un joueur ou d'une joueuse de soccer/futsal junior (U-16) en uniforme.
- ✓ Ce groupe portera le drapeau national et les drapeaux provinciaux de la province ou du territoire des équipes concurrentes dans la cérémonie d'avant-match.
- ✓ Les porte-drapeaux devront être présents sur le terrain de compétition au plus tard une heure avant le coup d'envoi pour recevoir les instructions et répéter.

RAPPORT DE L'ARBITRE

Le COL est aussi responsable de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'établissement des rapports des arbitres. Chaque terrain de compétition doit disposer d'un espace réservé à la saisie des données par les arbitres. Cette salle doit comprendre un bureau, des chaises et une connexion internet fiable.

2.8. TRANSPORTS

Le COL est responsable de la prise en charge du transport terrestre local des officiels de match désignés par Canada Soccer vers et



depuis l'aéroport, vers et depuis l'hôtel, et vers et depuis les sites de compétition.

2.9. OFFICIELS DE MATCH

Le COL a la responsabilité d'identifier les officiels de match de la province ou du territoire au niveau approprié déterminé par Canada Soccer pour chaque division du Championnat canadien de futsal..

- ✓ Normalement, le nombre d'officiels locaux se situe entre 30 et 35. De plus, Canada Soccer nommera des officiels de match hors province à sa discrétion.
 - Quand Canada Soccer nomme des officiels de match, le COL est responsable de l'indemnité journalière d'un maximum de six officiels de match nommés par Canada Soccer. L'indemnité journalière sera calculée au taux de Canada Soccer.
- ✓ Tous les officiels de match recevront du COL, pour chaque match, des indemnités équivalentes à celles versées par l'association membre qui accueille la compétition aux officiels de match de la finale de la compétition provinciale concernée de la saison en cours.
- ✓ Canada Soccer désignera un(e) superviseur(e) des officiels qui sera responsable de la nomination des officiels pour les matchs.
- ✓ Le COL désignera un(e) responsable des officiels qui travaillera en collaboration avec le (ou la) superviseur(e) des officiels et les officiels de match désignés au niveau local.
- ✓ De l'eau, des boissons isotoniques et des collations doivent être mis à la disposition des officiels de match sur le lieu de la compétition.

CONFÉRENCES, CLINIQUES ET ATELIERS

Canada Soccer offre une formation aux officiels de match pour les arbitres locaux dans la province ou le territoire hôte respectif avant les du Championnat canadien de futsal. La taille et la portée des cliniques dépendent du nombre d'officiels locaux qui seront engagés. Canada Soccer travaillera avec le COL et l'OPTS pour coordonner cette formation afin de maximiser l'efficacité de l'éducation fournie.



2.10. ACCUEIL

Le COL est invité à fournir une suite d'hospitalité pour les interactions sociales du personnel de l'équipe, des représentants des OPTS et des organisateurs de la compétition. Si elle est fournie, elle doit se trouver dans l'hôtel de l'équipe, mais pas au même étage que les athlètes.

- ✓ Le COL, le club hôte et l'organisation provinciale ou territoriale de football peuvent, à leur discrétion, organiser des événements sociaux pendant la durée de la compétition. Lorsque des événements sociaux sont organisés, Canada Soccer et les représentants des sponsors locaux doivent être invités.
 - Les représentants de l'OPTS sont tenus d'être présents.
- ✓ Les officiels de match peuvent assister à des réceptions officielles à la discrétion du commissaire de match.

ACTIVITÉS SOCIALES

Le COL peut, à sa discrétion, organiser une activité sociale pour les représentants des OPTS et d'autres personnes.

2.11. POSSIBILITÉS DE REVENUS POUR L'ASSOCIATION HÔTE

COMMANDITAIRES LOCAUX

Au-delà des exclusivités des commanditaires du Championnat canadien de futsal de Soccer Canada, les COLs sont encouragés à faire appel à des commanditaires locaux dans les catégories disponibles pour soutenir le Championnat canadien de futsal.

Les commanditaires locaux ne doivent pas faire concurrence à l'une ou l'autre des catégories appartenant à Canada Soccer. Une liste exhaustive sera fournie par Canada Soccer à titre indicatif. Canada Soccer aidera les COL à s'adresser à des commanditaires locaux potentiels, le cas échéant.

La procédure d'acquisition des commanditaires locaux est la suivante :



- ✓ Réexaminer les catégories d'exclusivité
- ✓ Soumettre les commanditaires potentiels / ciblés à Canada Soccer pour approbation
- ✓ Si un commanditaire potentiel entre en conflit avec un commanditaire existant de l'association, Canada Soccer gèrera le processus de premier droit de refus.
- ✓ Le COL confirmera les commanditaires locaux au fur et à mesure de la finalisation des accords.

VENTE DE BILLETS

Le COL peut exiger un droit d'entrée pour chaque match ou pour l'ensemble du Championnat canadien de futsal. Un concept de billetterie doit être soumis à l'examen de Soccer Canada afin de s'assurer que les actifs et les ressources de Soccer Canada sont fournis pour soutenir l'initiative.

FINANCEMENT PUBLIC

Le tourisme sportif est très en vue et de nombreux gouvernements provinciaux ou municipaux offrent un financement pour l'accueil de compétitions nationales. Le COL est responsable de l'obtention de tout financement de la part des autorités locales. Le COL ne doit faire aucune démarche pour obtenir une aide financière fédérale.

2.12. PREMIERS SOINS / MÉDICAL

NORMES DE SOINS DE SANTÉ

Le comité local d'organisation soutiendra le traitement et les soins primaires et opportuns des participants qui pourraient avoir besoin de soins médicaux pendant la compétition.

Idéalement, des professionnels de la santé locaux ayant de l'expérience en médecine du sport devraient diriger ce processus. L'Académie canadienne de médecine du sport, la division de physiothérapie sportive de l'Association canadienne de physiothérapie et l'Association canadienne des thérapeutes du sport peuvent vous aider à trouver dans votre communauté des responsables de la médecine du sport dûment qualifiés qui pourront vous aider à organiser et à coordonner les soins médicaux pour la compétition. Les professionnels qualifiés de la médecine du sport sont très demandés et il est de plus en plus courant que des



honoraires et d'autres considérations soient accordés à ces professionnels de la santé.

EXIGENCES MINIMALES DE PREMIERS SOINS/MÉDICAL

Un(e) secouriste dûment formé(e) et qualifié(e), tel qu'un(e) thérapeute du sport ou un(e) physiothérapeute du sport, doit être présent(e) sur **tous les sites** de compétition pendant les matchs pour prodiguer les premiers soins aux joueurs blessés. Cette personne doit aussi être disponible une heure avant et après chaque match pour prendre des mesures préventives et poser des bandes (taping). Les équipes devront payer le coût des bandes ou du traitement non hospitalier. Les services des membres de la St. John's Ambulance Society, des ambulanciers paramédicaux en congé ou des techniciens médicaux d'urgence peuvent sollicités pour aider à dispenser les premiers soins sur place. Il convient de noter que certaines de ces méthodes de soins peuvent entraîner des coûts.

Des dispositions doivent être prises à l'avance avec les responsables des soins de santé d'urgence et les services d'urgence locaux pour les avertir de l'heure et du lieu de la (des) compétition(s) et du risque de blessures graves sur le terrain de jeu. L'accès du personnel des services médicaux d'urgence et des ambulances au(x) site(s) de compétition et aux terrains de jeu doit être déterminé à l'avance et communiqué aux services médicaux, ainsi que l'adresse exacte et les horaires du jour du match.

Les officiels du tournoi et les officiels de match doivent être informés de la nature des services médicaux et d'urgence fournis pendant la durée du tournoi et de l'emplacement de tous les équipements médicaux d'urgence. Un DEA portable doit être disponible sur chaque site de compétition et une ou plusieurs personnes désignées et autorisées à faire fonctionner le DEA doivent être identifiées.

Le (ou la) coordonnateur(trice) local(e) chaque match doit savoir comment les services médicaux d'urgence peuvent être appelés.

Le COL devra préparer une fiche d'information médicale à inclure dans les dossiers d'information de l'équipe décrivant :

- ✓ Dispositions relatives à la fourniture de soins médicaux
- ✓ Toute condition locale concernant la reconnaissance/l'acceptation de l'assurance maladie provinciale et toute exigence relative au paiement des services.



- ✓ L'emplacement des pharmacies et des établissements de santé locaux (avec carte)

Procédures de communication que les équipes doivent suivre pour signaler au personnel organisateur de la compétition les problèmes médicaux survenus sur le terrain, y compris les commotions cérébrales et le retour au jeu.

2.13. EXIGENCES EN MATIÈRE D'ANTIDOPAGE (CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT)

Lorsqu'un contrôle antidopage a lieu lors du Championnat canadien de futsal, le COL est tenu de le fournir :

- ✓ Chaperons
- ✓ Installations
- ✓ Boissons
- ✓ Stationnement

2.14. GESTION DE CRISE / PLAN D'ACTION D'URGENCE

Canada Soccer et le COL mettront sur pied une équipe de gestion de crise. Le COL devra trouver un endroit approprié pour héberger l'équipe de gestion de crise en cas de déploiement. Ce lieu doit être équipé d'un accès à l'électricité et à internet et pouvoir accueillir jusqu'à 15 personnes. Un autre lieu doit être disponible si le site initial est inaccessible. Le COL travaillera également avec chaque établissement pour examiner et diffuser un plan d'action en cas d'urgence.



BID APPLICATION • SOUMISSION DE CANDIDATURE

2026-2027



PARTIE 3 - SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

La soumission de candidature doit être envoyée au détenteur des droits dans le format indiqué ci-dessous.

Les communautés candidates seront évaluées par le Comité d'évaluation des compétitions de Canada Soccer sur la base de chacun des sujets ci-dessous. Certains sujets auront plus d'importance que d'autres; veuillez consulter la section sur l'évaluation des candidatures pour plus d'informations.

Veuillez répondre aux sujets ci-dessous dans votre soumission de candidature, en conservant une numérotation cohérente avec celle de la présente section.

1. CONTEXTE

- 1.1 Veuillez décrire votre communauté candidate.
- 1.2 Veuillez décrire le climat météorologique pour la date de l'événement proposé.
- 1.3 Quels événements sportifs et non sportifs votre communauté de candidature a-t-elle déjà accueillis?

2. SOUTIEN ET PARTENARIATS

- 2.1. Qui sera le promoteur de l'événement et les partenaires/intervenants de l'événement?
- 2.2. Avez-vous reçu des engagements de soutien de la part de divers gouvernements, organisations ou institutions locales, régionales ou provinciales?
- 2.3. Avez-vous le soutien de l'OPTS, de l'association et/ou du club de soccer local?

3. INSTALLATIONS

- 3.1. Les installations existantes du site de compétition sont-elles conformes ou supérieures aux obligations, y compris aux règles et réglementations techniques?
- 3.2. Les installations existantes du site d'entraînement, y compris l'équipement, sont-elles conformes aux règles et réglementations ou les dépassent-elles?



- 3.3. Certains lieux nécessiteront-ils un budget d'investissement et, dans l'affirmative, disposez-vous d'une confirmation du financement et d'un calendrier de construction confirmé?

4. COMPÉTITION

- 4.1. Qui présidera le comité d'organisation local?
- 4.2. Qui sont les membres potentiels du comité d'organisation local?
 - 4.2.1. Fournir toute information pertinente sur les membres potentiels.
- 4.3. Combien d'arbitres (qui peuvent officier selon les règlements techniques) avez-vous dans votre région et qui n'auront pas besoin d'être logés?

5. FINANCES INCLUANT LA GÉNÉRATION DE REVENUS

- 5.1. Veuillez fournir un budget sommaire comprenant les revenus et dépenses de base suivantes.
 - 5.1.1. Revenus - Subventions et financement public, collecte de fonds et commanditaires.
 - 5.1.2. Dépenses - Terrains de compétition et d'entraînement, arbitres, transport, hébergement et salles de réunion.
- 5.2. OPTIONNEL - Si votre municipalité ou votre région dispose d'un outil de répercussions économiques, veuillez fournir des estimations.

6. OPÉRATIONS

- 6.1. Veuillez remplir le modèle d'offre (résumé des concepts d'exploitation) pour l'hébergement comme indiqué dans l'annexe (un modèle pour chaque hôtel proposé).
- 6.2. OPTIONNEL - Décrivez vos premiers concepts pour les catégories d'opérations suivantes : Opérations aéroportuaires, Transport, Services médicaux et Infrastructure technologique.



7. HÉRITAGE ET CONCLUSION

7.1. Quel type d'héritage cet événement laissera-t-il aux niveaux local, régional, provincial et national?

7.1.1. Pourquoi devrions-nous choisir votre communauté pour accueillir cet événement?



ANNEXES

Les communautés candidates doivent inclure les annexes suivantes :

Modèle de mise en candidature 1	Carte du site de la communauté candidate avec l'emplacement de tous les sites
Modèle de mise en candidature 2	Formulaire d'hébergement (un par hôtel proposé)
Modèle de mise en candidature 3	Déclaration de mise en candidature (signée par le/la président(e) du comité de candidature)
Liste de vérification pour la mise en candidature	Liste de vérification de tous les éléments nécessaires à la candidature

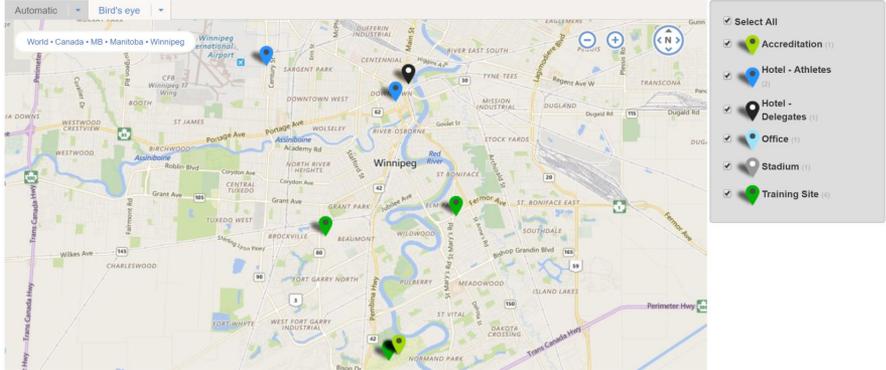
MODÈLE DE MISE EN CANDIDATURE 1 - CARTE DU SITE DE LA COMMUNAUTÉ CANDIDATE

Exigences :

- Une carte indiquant l'emplacement de tous les sites
- Les tableaux des distances qui comprennent les éléments suivants :
 - Distance entre le(s) site(s) d'entraînement et l'(les) hôtel(s)
 - Distance entre l'hôtel et l'aéroport
 - Distance entre l'hôtel et le stade

CARTE DE LA COMMUNAUTÉ (EXEMPLE) :

WIN - Facility Information



TABLEAUX DE DISTANCE (EXEMPLES) :

■ Hotel to training sites

Training Site	Distance	Travel Time
Harrison Trimble	4km	10-12 mins
Bernice MacNaughton	5km	10-15 mins
Rocky Stone	4km	10-12 mins

■ Hotel to airport, stadium

Site	Distance	Travel Time
Hotel to airport	9km	15-20 mins
Hotel to stadium	4km	5-10 mins

Moncton - in km	Moncton Stadium	Harrison Trimble	Bernice MacNaughton	Rocky Stone	Delta Beausejour	Crowne Plaza	Greater Moncton International Airport
Moncton Stadium							
Harrison Trimble	3						
Bernice MacNaughton	6	6					
Rocky Stone	5	4	3				
Delta Beausejour	4	4	5	4			
Crowne Plaza	4	4	5	4	0		
Greater Moncton International Airport	10	11	13	12	9	9	

**MODÈLE DE MISE EN CANDIDATURE 2 - FORMULAIRE D'HÉBERGEMENT****Exigences :**

- Veuillez remplir un formulaire d'hébergement pour **chaque** hôtel proposé.
- Veuillez noter qu'il y aura **au moins deux** hôtels proposés :
 - Hôtel d'accueil, hôtel(s) de l'équipe commissaire de match, coordonnateur général
 - Hôtel des officiels de match, superviseur(e) des officiels et officiels de match désignés par Canada Soccer

*Veuillez vous assurer que vous remplissez le formulaire d'hébergement dans son intégralité pour chaque hôtel proposé.

Formulaire d'hébergement			
Informations générales			
Nom de l'hôtel			
Propriétaire de l'hôtel			
Adresse de l'hôtel			
Téléphone			
Adresse du site Web de l'hôtel			
Année d'ouverture			
Dernière rénovation			
Capacité			
Type de chambre	Capacité		
Simple (1 lit)			
Double (1 lit)			
Lits simples (2 lits)			
Triple (2 lits)			
Quad (2 lits)			
Caractéristiques			
Nombre d'escaliers			
Nombre de salles de réunion			
Total des mètres carrés des salles de réunion			
Nombre de restaurants dans l'hôtel			
Nombre de bars dans l'hôtel			
Services disponibles dans les chambres			



MODÈLE DE MISE EN CANDIDATURE 3 - DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Le comité de candidature représenté par [nom de l'organisation]
_____ s'engage à respecter la déclaration
suivante :

Coopérer pleinement avec Canada Soccer dans l'organisation et l'accueil de l'événement et assumer la responsabilité de toutes les dépenses relatives aux Championnats canadiens 2026/2027. Accepter que tout le contenu de la soumission de candidature par le comité de candidature et l'institution candidate soit contraignant, à moins qu'il n'entre en conflit avec les obligations énumérées dans la soumission de candidature pour les Championnats canadiens 2026/2027. Toute modification apportée à la soumission de candidature après l'attribution de l'événement doit être approuvée par Canada Soccer avant d'entrer en vigueur.

Immédiatement après l'attribution de l'événement par Canada Soccer et au plus tard 30 jours après, le comité de candidature créera un comité d'organisation local (COL) qui sera responsable de l'organisation de l'événement.

La nomination du COL est conditionnelle à ce que le comité d'organisation s'engage, d'une manière et d'une manière satisfaisantes pour Canada Soccer, à respecter pleinement les conditions des obligations énumérées dans la soumission de candidature et dans l'accord d'accueil qui sera conclu au moment de l'attribution des championnats nationaux. Le comité de candidature sera responsable de tous les engagements pris par lui, individuellement ou collectivement, en rapport avec l'organisation et la mise en place de l'événement, y compris toute obligation en vertu de l'accord d'accueil pour les championnat canadien de futsal.

Président(e) du comité de candidature



LISTE DE VÉRIFICATION DE CANDIDATURE

Veillez utiliser cette liste de contrôle avant de soumettre votre soumission de candidature afin de vous assurer que vous avez rempli tous les éléments nécessaires de la soumission.

- ✓ Vous avez répondu à chacun des sept sujets clés et aux questions qui s'y rapportent, comme indiqué dans la partie 3 du dossier de candidature.
- ✓ Vous avez inclus chacun des trois modèles de soumission de candidature complétés et satisfait aux exigences énumérées dans chaque modèle.
- ✓ Vous avez inclus un budget opérationnel.
- ✓ Vous avez joint une lettre de soutien d'un club enregistré, d'un OPTS ou d'une association de soccer.
- ✓ Vous avez joint une lettre de soutien de l'un des organismes suivants : Municipalité, Office du tourisme ou établissement proposé.



CANADASOCCER.COM